

Rapport Moral – Saison 2022-2023

Cet exercice débuté le 1^{er} septembre 2022 et qui s'est achevé le 31 août 2023 est un exercice établi sur 12 mois pleins.

Il aura été principalement marqué par :

- Le retour des compétitions internationales sur le territoire
- L'expansion du padel
- L'augmentation important du nombre de licenciés

I.	Rappel des missions de l'association.....	3
II.	Les rapports avec l'environnement.....	3
	OTF et Zone Océanienne :	3
	AG OTF 2023	3
	Arbitrage :	3
	Préparation des Jeux du Pacifique 2023 - (Honiara – Iles Salomon – novembre 2023).....	4
	France et FFT :	4
	Elus : Participation aux commissions et assemblées générales FFT	4
	Salariés	4
	Institutions :	4
	Gouvernement/DJS NC.....	4
	Les provinces	5
	La mairie de Nouméa.....	5
	Le CTOS	5
	Partenaires et mécènes.....	5
	Les Requins du Pacifique (octobre 2022)	6
	Challenger de Nouvelle-Calédonie (janvier 2023)	6
	Open de Ligue Michel Mornaghini (janvier-février 2023).....	6
	Interclubs.....	6
	Soirées retransmission des finales de l'Open d'Australie (28 et 29 janvier 2023)....	7
	Paratennis.....	7
	Beach-Tennis	7

Padel	7
Fête Le Mur	8
IV. Le rapport avec les comités, clubs et adhérents	8
Comités provinciaux.....	8
Clubs	9
Licenciés	9
V. Les salariés, leurs missions, leurs réalisations.....	10
Conseiller Technique Régional (CTR)	10
Entraîneur de Ligue.....	10
Conseiller en développement (CED).....	10
Dossiers en cours.....	10
VI. Les médailles fédérales.....	10
VII. Les projets	11
VIII. Remerciements.....	11

I. Rappel des missions de l'association

Notre association a pour buts :

1. D'organiser, d'administrer, de diriger et de développer le sport du Tennis, du Paratennis, du Beach-tennis, du Padel et de la Courte-paume dans les limites de son territoire et d'en surveiller la pratique.
2. De rechercher et de faciliter la création d'associations sportives consacrées à la pratique du Tennis, du Paratennis, du Beach-tennis, du Padel et de la Courte-paume, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de diriger, de coordonner et de contrôler leurs activités.

II. Les rapports avec l'environnement

La fin des restrictions liées à la pandémie de Covid-19 dans la zone Océanie a permis le retour des échanges avec nos voisins du Pacifique. Par ordre chronologique, les Requins du Pacifique, l'Open SIFA Nouvelle-Calédonie et les ITF Juniors ont pu se tenir.

OTF et Zone Océanienne :

AG OTF 2023

L'assemblée générale de l'OTF s'est tenue le 05/03/2023 en visio-conférence en présence de l'ensemble des présidents de fédérations océaniques et de David Haggerty, président de la Fédération Internationale de Tennis (ITF). Cette assemblée générale devait se tenir en présentiel à Port-Vila mais le passage d'un cyclone a contraint les organisateurs à tenir cette AG en visio-conférence. Les points principaux abordés lors de cette AG ont été le développement du tennis dans les fédérations océaniques, les Jeux du Pacifique aux Iles Salomon en 2023, et la suite de la relance des activités après la crise Covid-19.

La Ligue de Nouvelle-Calédonie a souhaité mettre le focus sur 3 points particuliers :

- Le développement du beach tennis dans la zone Océanie dont elle pourrait être le moteur.
- Le développement de l'arbitrage. Des questions ont été posées pour savoir comment les différentes fédérations procèdent pour promouvoir cette activité. Il ressort de ce questionnement que la grande majorité des fédérations sont dans une situation similaire à la Nouvelle-Calédonie.
- Le développement du paratennis avec l'organisation de compétitions internationales. Il semble que toutes les fédérations aient quelques joueurs en activité sans forcément avoir de programme structuré. Des premiers échanges prometteurs ont eu lieu entre la ligue et Tennis Vanuatu qui ont permis la tenue d'un tournoi à Port-Vila en décembre 2022.

Arbitrage :

Le retour des Requins du Pacifique en octobre 2022 a permis à quelques licenciés de reprendre une activité d'arbitre de chaise. Néanmoins il faut noter que ceux-ci ont plus œuvré dans une optique de rendre service que dans une volonté d'avoir une activité d'arbitrage régulière.

L'Open SIFA Nouvelle-Calédonie qui a fait son retour en janvier 2023 a permis de relancer l'activité de juge de ligne notamment auprès des jeunes. On constate malgré tout que leur intérêt est uniquement porté sur cette épreuve (notamment par l'aspect financier) et qu'ils ne souhaitent pas en faire une activité plus fréquente.

Les 2 tournois ITF Juniors qui se sont de nouveau tenus en juin 2023 ont permis à quelques arbitres d'officier à plusieurs reprises.

La raréfaction des arbitres voire des juges-arbitres est un sujet qu'il faudra surveiller dans les années à venir.

Préparation des Jeux du Pacifique 2023 - (Honiara – Iles Salomon – novembre 2023)

Jean-Louis Pieters était désigné comme manager de la délégation calédonienne. Suite à des soucis de santé, il a dans un premier temps été remplacé par Olivier Le Dain.

Pierre-Henri Guillaume a été désigné entraîneur des garçons et Alexis Beaujean entraîneur de l'équipe féminine.

Des entretiens réguliers avec les joueurs et les coachs des différents joueurs et joueuses résidant hors territoire ont été menés par les 2 entraîneurs.

Les quelques joueurs de la présélection encore sur le territoire se sont entraînés régulièrement à la ligue (en plus de leurs entraînements en club).

Un très bon état d'esprit a animé toute l'équipe malgré les difficultés d'organisation liées à l'éloignement de bon nombre de joueurs.

Certains joueurs et joueuses sont revenus en vacances en Calédonie et tous ont tenu à pouvoir s'entraîner à la ligue lors de leur passage.

France et FFT :

Elus : Participation aux commissions et Assemblées Générales FFT

En 2022 :

- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 8 septembre 2022 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil de l'Outre-Mer en présentiel le 4 novembre 2022 (Olivier Le Dain)

En 2023 :

- Participation à l'Assemblée Générale de la FFT pour les 3 délégués les 14 et 15 janvier 2023 en présentiel (Jean-Louis Pieters, Touriya Tidjine et Annie Attia).
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 16 février 2023 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 11 mai 2023 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil de l'Outre-Mer en présentiel le 5 juin 2023 (Olivier Le Dain, Philippe Morin et Pierre Vigneron).
- Participation aux Inter-Régions en présentiel le 24 et 25 juin 2023 (Pierre Vigneron)
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 29 juin 2023 (Olivier Le Dain)

Salariés

- Participation au séminaire des CTR en février 2023 (Pierre-Henri Guillaume).

Institutions :

Gouvernement/DJS NC

L'année 2021 avait été marquée par une absence de subvention due à la crise Covid. Dès le début de l'année 2022, la DJS NC s'est fait fort de nous solliciter pour connaître nos projets et les besoins afférents. Une subvention d'un peu plus de 2 millions CFP a été versée sur l'exercice notamment pour le CFE et les déplacements et par une subvention de 6 millions CFP au titre de l'Open SIFA.

Les provinces

La Province Sud participe également au développement de notre discipline en contribuant financièrement au « Tennis à l'école ». Ce dispositif a pu reprendre sur l'ensemble de la saison sportive et a permis à 1200 enfants de la Province Sud de découvrir le tennis. Le taux de conversion vers les clubs est encore assez faible mais il tend à s'améliorer depuis la fin de la crise Covid.

Les trois provinces continuent par ailleurs à aider le tennis calédonien au travers des trois comités provinciaux.

Par le biais du Comité Provincial Nord de Tennis (CPNT), la province Nord participe également au tennis à l'école. Ce programme initié par la ligue en 2019 et financé à part égale par la ligue et le CPNT permet à environ 250 enfants de découvrir notre discipline.

La Province des Iles Loyauté continue elle aussi de soutenir notre discipline à travers le financement de l'enseignante du club de Lifou, Mme Jeannette Artaud. Le cycle de découverte tennis/beach tennis a pu reprendre là-aussi sur l'ensemble de la saison et a permis à environ 300 enfants de s'initier principalement au beach tennis.

La mairie de Nouméa

La mairie demeure un partenaire institutionnel à part pour notre ligue puisque notre centre de ligue est situé sur un site municipal en délégation de service public.

Sur le plan financier, il n'y a pas eu de versement cette saison. Nous n'avons pas souhaité solliciter la Mairie pour la reprise des différentes épreuves internationales car nous ne maîtrisons pas l'ampleur de celles-ci. En effet, après la crise covid, les fédérations de nos pays voisins nous ont fait part de leurs difficultés budgétaires et d'une augmentation substantielle des coûts de l'aérien.

Il n'y a pas eu de travaux notables sur le site cette saison. Néanmoins nous avons régulièrement des soucis avec l'éclairage des terrains de tennis 5,6,7 et 8 et la Mairie est toujours très réactive pour intervenir. Néanmoins nous avons sollicité la Mairie dans le cadre des travaux de resurfaçage de l'ensemble des terrains en dur. Une subvention d'un million CFP sera octroyé sur la saison 2023/2024 pour les 2 centraux avant une autre en 2024/2025 pour les 5 terrains situés en bas du site.

Dans le cadre de notre Délégation de Service Public (DSP) nous avons tenu nos engagements. Nous avons sollicité la Mairie pour anticiper le renouvellement de la DSP, prévu en 2025. La mairie n'a pas souhaité répondre favorablement à notre demande. Nous envisagerons donc de mettre en place des panneaux photovoltaïques pour une meilleure gestion énergétique de nos installations et une baisse substantielle de notre facture d'électricité à l'issue du renouvellement de la DSP.

La Mairie nous a également informé de son souhait de récupérer les locaux situés sous l'ancien restaurant « La grande muraille ». Cette rétrocession devrait avoir lieu en fin d'année 2023.

Le CTOS

Nous avons participé à de nombreuses réunions relatives à la préparation des Jeux du Pacifique à Honiara (Iles Salomon). Jean-Louis Pieters était désigné par le comité directeur de la ligue comme manager de l'équipe, Pierre-Henri Guillaume entraîneur des garçons et Alexis Beaujean, entraîneur des filles.

Par ailleurs, Pierre-Henri Guillaume a suivi plusieurs formations organisées par le CTOS. Olivier Le Dain a également suivi 2 sessions de formation sur la préparation mentale.

Partenaires et mécènes

Avec le retour du challenger, le nombre de partenaires et mécènes a fortement augmenté. Une trentaine de partenaires privés et mécènes ont soutenu l'Open SIFA Nouvelle-Calédonie 2023. Cela a permis de récolter environ 26 millions CFP.

Le partenariat initié en 2021 avec REPRESX via la marque TRAMONTINA a de nouveau été reconduit sur le beach tennis. Ce partenariat s'est également étendu sur le padel.

Une tribune surplombant le court n°7 a été réalisée par Buffalo Green sous forme de mécénat de compétence pour un montant de 1,7M CFP.

Les Requins du Pacifique (octobre 2022)

Ce tournoi important pour nos jeunes U12 a pu faire son retour cette année. Il a permis à plusieurs de nos jeunes joueurs et joueuses du CTE de participer à une première épreuve internationale. Les équipes d'Australie et de Nouvelle-Zélande n'ont malheureusement pas pu venir pour cette année de reprise. Néanmoins, comme toujours, nous pouvons compter sur la participation active des différentes fédérations océaniques réunies sous la bannière de l'OTF. A noter que nos deux pensionnaires du CFE se sont très bien comportés. Sacha Foutiau-Gauvain et Maël Gerinie l'ont emporté en double garçons et se sont rencontrés en finale du simple avec une victoire de Sacha.

Challenger de Nouvelle-Calédonie (janvier 2023)

Là aussi, après deux années d'absence, le challenger a pu faire son retour sous le nom d'Open SIFA Nouvelle-Calédonie. En effet, SIFA Nouvelle-Calédonie est devenu le nouveau partenaire titre du tournoi. De nombreux sponsors ont également rejoint les rangs du tournoi. Sportivement et d'un point de vue organisationnel, le tournoi s'est très bien déroulé. Des jeunes calédoniens ont pu participer aux qualifications ou au tableau final (Louam Boivin, Victor Lopes, Maxime Chazal) et des joueurs océaniques ont tiré leur épingle du jeu puisque le Néo-Zélandais Rubin Statham et le joueur des Mariannes du Nord Colin Sinclair se sont imposés en double.

La présence de Benoît Paire a suscité un engouement important puisque lors de son premier match (contre Victor Lopes), nous avons comptabilisé plus de 1100 entrées.

L'italien Raul Brancaccio l'a emporté en finale sur le français Laurent Lokoli qui a pourtant eu une balle de match à son actif.

Cette édition s'est déroulée sous un beau soleil toute la semaine. Il aura malheureusement manqué une petite heure pour que le tournoi se déroule sans une goutte de pluie. La finale a été interrompue pendant presque trois heures avant de pouvoir reprendre en soirée.

Le point noir du tournoi se situe côté financier. Le budget n'a pas pu être bouclé et le tournoi se termine avec un déficit de 4,5M CFP. Malgré la présence de nombreux sponsors et mécènes, on ne peut que constater une explosion des coûts. Le prize-money a considérablement augmenté (16M CFP), le cahier des charges de l'ATP est de plus en plus exigeant. Il y a par exemple un officiel en plus qui doit être badgé (chef des arbitres). Les coûts de l'hébergement sont aussi extrêmement importants et enfin l'arrivée d'un nouveau partenaire titre a généré des frais de signalétiques conséquents (brise-vents par exemple). Nous avons également souhaité doter les joueurs de nouveaux bancs (pour un plus d'un million CFP) pour remplacer nos bancs quelque peu vieillissants. Les perspectives pour l'édition 2024 devraient être plus favorables.

Open de Ligue Michel Mornaghini (janvier-février 2023)

L'open de Ligue a lui aussi repris sa place habituelle dans le calendrier.

La participation a été égale à celle de 2022 (90 participants en simple, 66 en double).

Chez les Messieurs, Nickolas N'Godrela s'est imposé face à Tiago Lopes. Chez les Dames, la victoire est revenue à Lindsey Moto-Nekiriai face à Marine Gilbert.

Interclubs

La compétition est toujours très appréciée des joueurs et des joueuses, mais la période n'est pas idéale pour les rencontres. Nous rencontrons toujours des difficultés pour la composition des équipes de la Province Nord. Malgré tout, cette compétition ne véhicule plus assez les valeurs d'équipes (esprit club) et de convivialité. Les équipes du Nord se déplacent beaucoup et la qualité de l'accueil de ces clubs lorsqu'ils reçoivent, est à noter (malgré la difficulté de faire se déplacer les joueurs de la Province Sud).

Une mention spéciale pour le TC Receiving qui remporte les 2 divisions femmes et qui place 3 équipes sur les deux finales de 1^{ère} et 2^{nde} division.

Soirées retransmission des finales de l'Open d'Australie (28 et 29 janvier 2023)

Comme c'est devenu une habitude nous avons diffusé les 2 finales (Dames et Messieurs) de l'Open d'Australie. Ces diffusions ont été rendues possibles par un partenariat avec le Consulat d'Australie, co-financeur du projet. Ce fût un grand succès avec plus de 300 amateurs de tennis à chaque finale. Nous tâcherons de poursuivre cette diffusion en 2024.

Paratennis

Le noyau dur de 5/6 joueurs qui s'était constitué après la crise sanitaire s'est beaucoup investi, aussi bien dans les cours dispensés par Laurent Dubuc que pour joueur en autonomie.

Cela a permis à 3 joueurs (André Wénéhoua, Jean-Claude Latip et Erwan Le Mouellic) de participer à un tournoi international à Port-Vila au mois de décembre 2022. Ils s'y sont très bien comportés puisqu'ils ont pris les premières, deuxièmes et quatrièmes places (sur 8 participants). Ce déplacement a été rendu financièrement possible par la participation active d'un sponsor (CDE) à nos côtés.

Des mécènes continuent de nous suivre sur ce projet. Nous avons souhaité maintenir la gratuité des cours (les joueurs ne paient que leur licence). Des perspectives intéressantes s'offrent à nous en termes de financement avec l'accroissement de la politique RSE dans bon nombre d'entreprises.

Plusieurs tournois homologués ont pu avoir lieu sur la deuxième partie de saison et les joueurs ont obtenu leur premier classement.

Suite à une défection, André Wénéhoua s'est retrouvé qualifié pour les championnats de France 4^e série à Grenoble au mois de juin 2023. Pour son premier déplacement en autonomie, il a obtenu un excellent résultat puisqu'il termine 4^e en passant très près de la médaille de bronze. Nous remercions sur ce point la FFT et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui ont financièrement soutenu le déplacement d'André en métropole.

Des sessions de découverte sont régulièrement dispensées par David Pateau au CSSR, ce qui permet de sensibiliser les personnes en fin de réhabilitation à notre discipline, pour les convertir ensuite en joueurs réguliers.

La page Facebook continue d'être animée et rencontre un beau succès à chaque publication.

Beach-Tennis

Pour la troisième année consécutive, le Tramontina Beach Tennis Tour a pu se tenir sur 6 dates. Initialement prévu sur 7 dates, la reprise en début d'année 2023 a été retardée essentiellement pour des raisons météo.

Trois clubs portent aujourd'hui le beach sur le territoire. Il s'agit de Lifou, Poindimié et Bourail. Ces 3 clubs organisent régulièrement des entraînements (2 fois par semaine) et participent activement à tous les tournois.

En revanche la dynamique présente à Nouméa (essentiellement au club du TC Receiving) s'est essouffée faute de bénévoles disponibles. Cela a un impact important sur le contingent de joueurs présents dans les tournois puisque ce club fournissait entre 20 et 30 joueurs/joueuses à chaque épreuve.

Le tournoi de Poindimié (octobre 2022) a rencontré comme à l'accoutumée un véritable succès (80 joueurs). Des joueurs et joueuses de Tahiti (8) ont été invités par le club de Poindimié. La ligue a participé financièrement à une partie du coût de transport de ces joueurs.

Les championnats de Calédonie se sont tenus à Bourail en juin 2023 avec une faible participation. Nicolas Favray et Swan Gérinie se sont imposés chez les Messieurs et ont participés fin août 2023 au championnat de France à Palavas-les-Flots. Chez les Dames, Bérengère Prévost et Véronique Morin se sont imposées mais n'ont pas souhaité participer au championnat de France.

Le club de Lifou continue son très bon travail chez les jeunes sous la houlette de Jeannette Artaud.

Padel

Les pistes de Padel ont un taux d'occupation de 40% avec près de 95% d'occupation à partir de 16h. Les week-ends sont toujours aussi chargés, tandis que les créneaux entre 11h30 et

13h30 sont de plus en plus réservés. Le site de la ligue continue à évoluer, grâce à nos sponsors (Décathlon, Tramontina et Cegelec).

Il existe maintenant une offre de 11 pistes de padel sur le territoire, centrée sur Nouméa Sud. Nous sommes à l'écoute des projets que ce soit sur le Grand Nouméa ou en Brousse mais pour le moment, les projets ne sont pas mûrs dans les différents clubs.

La saison s'est terminée sur les championnats territoriaux hommes et femmes. Les frères Monot (Mathieu et Guillaume) l'ont emporté chez les hommes et terminent à la 23^{ème} place du championnat de France. Elodie Magnat et Sandrine Pastorica terminent elles à la 29^{ème} place.

La pratique féminine a fortement augmenté cette saison. Environ 40% des joueurs sont des joueuses. A titre comparatif, le taux de féminisation du padel dans les clubs métropolitains se situe entre 5% et 20%.

Concernant la compétition, nos clubs calédoniens ont pris la suite pour l'organisation de tournois séniors. Des tournois de qualité sont proposés, notamment l'animation « La Patrimoniale » au TC Mont-Coffyn, qui a été une vraie fête du padel en fin d'année 2022. Dans ce contexte, la ligue a décidé d'orienter ses compétitions principalement vers les catégories jeunes et les plus de 45 ans, sans oublier le public féminin. Il est à noter qu'une formation diplômante a été organisée par la ligue pour passer le DFMP (Diplôme Fédéral de Moniteur de padel). A cette occasion, 9 enseignants de tennis ont obtenu ce diplôme (Lionel Trilles, Yoann Chabrol, Kévin Chatagner, Serge Lesne, Frédéric Stotz, Titouan Gueneau, Olivier Ducasse, Alexis Beaujean et P.H. Guillaume).

Cette année a également donné lieu aux premières formations de JAP sur le territoire. Malgré les nombreuses demandes, peu sont allés au bout de la formation et seuls 3 JAP sont actifs. C'est une situation qu'il faudra faire évoluer en 2024.

Fête Le Mur

Le partenariat avec le programme Sport Action de la Mairie de Nouméa a été maintenu sur la saison 2022/2023. Ces sessions ont lieu en périscolaire (16h-19h) et sont assurées par David Pateau.

Depuis août 2022, une action a également été lancée en partenariat avec l'agence SIC de Magenta au milieu des tours de Magenta. Deux fois par semaine, Yoann Chabrol initie les enfants des tours au tennis. Cette activité se fait en étroite collaboration avec l'association de quartier des Tours de Magenta présidée par André Waneu.

Une quinzaine d'enfants ont été invités le mercredi lors de l'Open SIFA Nouvelle-Calédonie. Ils ont pu assister aux matchs une bonne partie de la journée et découvrir ce qu'est un tournoi de tennis professionnel.

L'objectif à moyen court terme est de retrouver des enfants issus de ce programme en tant que ramasseurs de balles sur le Challenger et à moyen terme de développer l'arbitrage chez les plus grands.

L'association a été créée en tant que telle en mars 2023 et prendra rapidement le relais des actions de la ligue sur la saison 2023/2024.

IV. Le rapport avec les comités, clubs et adhérents

Comités provinciaux

Le comité provincial sud s'est montré un peu moins actif cette saison. La difficulté de placer des tournois dans un calendrier remanié en a été une des causes. Néanmoins le CPST a tenu les championnats provinciaux pour les 3 séries. Des animations pour le tennis féminin ont également été organisées. Le CPST continue également d'aider les clubs dans leurs acquisitions de balles pour les tournois notamment.

Le comité provincial Nord a continué le programme de développement du tennis à l'école.

Le comité des Iles Loyauté est quant à lui toujours en sommeil.

Clubs

Malgré l'absence de CED, nous avons multiplié les visites dans les clubs, que ce soit des dirigeants ou de l'équipe technique, notamment dans les clubs de brousse. Cela a permis de faire passer les messages essentiels pour le développement des clubs et de continuer à travailler sur l'amélioration des infrastructures et de chercher des solutions pour mettre en place des DE dans les clubs.

Sur ces deux derniers points, on note que les clubs de brousse peinent à conserver leurs enseignants. Le décalage qui existe, pour les enseignants de métropole, entre l'idée qu'ils se font de la Calédonie et la réalité est un facteur de déception. Les clubs de Koné, de Bourail et de La Foa n'arrivent pas aujourd'hui à pérenniser leurs enseignants. Un travail important lancé par la ligue en 2021 et relayé par la fédération devrait aboutir sur la saison 2023/2024 pour la mise en place d'une formation DEJEPS en Nouvelle-Calédonie, n'obligeant pas les candidats à quitter le territoire. Nous espérons qu'à l'avenir cette formation permettra une plus grande pérennité de l'enseignement sur les clubs de brousse.

Concernant les infrastructures, l'ensemble des clubs de ligue est plutôt bien doté soit par des nouveaux équipements (padel) soit par la réfection des terrains de tennis. Il reste néanmoins trois clubs pour lesquels la réfection des infrastructures est une priorité absolue. Il s'agit des clubs de Koumac, La Foa et dans une moindre mesure du club de Bourail.

Pour ce dernier, après de nombreuses rencontres et réunions avec la Mairie, des fonds ont été trouvés pour rénover les deux terrains en dur et créer un vestiaire avec un bloc sanitaire. Les travaux devraient débuter fin 2023-début 2024.

Pour les clubs de Koumac et La Foa, les contacts avec les mairies sont plus difficiles à obtenir et pour le moment, les projets sont au point mort.

Financièrement, plusieurs clubs ont été aidés sur leur Open ou leur tournoi jeunes. L'ADCP a également permis d'aider au financement :

- des deux pistes supplémentaires de padel du TC Mont-Coffyn (640.563 CFP)
- du ragréage et de la reprise de l'écoulement pour le resurfaçage des 4 terrains du TC Mont-Dore (595.815 CFP)
- de l'entretien et nettoyage des 2 terrains synthétiques du CS Bourail (434.600 CFP)
- de la rénovation du club-house TC Wallis (1.217.166 CFP)

Licenciés

Le nombre de licenciés à fin août 2023 s'élève à 2405 contre 2102 en 2022.

Les effectifs s'établissent ainsi par province :

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Province des Iles	15	41	60	50
Province Nord	342	298	315	290
Province Sud	1880	1835	1606	1800
Wallis	46	44	75	64
Ligue	54	57	46	201
TOTAL	2337	2275	2102	2405

Il est à noter que l'effectif 2023 a subi une hausse importante (plus de 15% par rapport à 2022). Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord le padel a permis de redynamiser la vie dans les clubs et a incité les joueurs et joueuses à se licencier. On constate dans les 3 grands clubs de Nouméa une augmentation de licences (+86 au TC Olympique de Nouméa, +43 au TC Mont-Coffyn, +29 au TC Receiving).

On constate aussi, sans surprise, que le dynamisme impulsé par les dirigeants et/ou les enseignants permettent d'augmenter de manière conséquente le nombre de licenciés. C'est le cas au TC Pouembout (+44), à l'AS 6^e km (+37) et au CS Bourail (+18).

Les actions menées avec l'association Fête Le Mur ont permis de générer 72 licences (découverte ou scolaire). L'association devra désormais œuvrer à la conversion de ces licences vers les clubs.

Enfin, lors de chaque animation padel avec des entreprises, nous avons saisi des licences découverte pour inciter les participants à se licencier (licence padel ou multi-raquettes). Le taux de conversion a été d'environ 5% sur la saison.

V. Les salariés, leurs missions, leurs réalisations

Conseiller Technique Régional (CTR)

Pierre-Henri Guillaume s'est pleinement investi dans sa mission de CTR. Sous l'égide de la FFT, il est devenu Directeur de la Performance. Cette mission a pour but de mettre l'accent sur l'accession au haut niveau.

Entraîneur de Ligue

Alexis Beaujean a pris les fonctions de Conseiller Sportif Territorial (CST) à compter du 1^{er} juin 2022. Il forme un binôme très complémentaire avec Pierre-Henri Guillaume. Alexis s'est beaucoup investi sur la compétition jeunes notamment, en organisant des compétitions individuelles ou par équipes qui ont toujours rencontré un large succès.

Conseiller en développement (CED)

Malgré de nombreuses relances sur différents réseaux professionnels, réseaux sociaux et agence d'intérim, nous n'avons pas pu trouver de CED sur la saison.

Romain Carlier, enseignant de tennis à Bourail et La Foa n'est malheureusement pas resté en Calédonie. Il a décidé de rentrer en métropole en décembre 2022. Là aussi, nos recherches ont été infructueuses pour le remplacer malgré de nombreux contacts.

Nous remercions également chaleureusement Juliette Nekirai et Louise Paninia qui assurent leurs missions sans faille tout au long de l'année.

Dossiers en cours

Le jugement en appel du litige nous opposant à Mme Mouazé a été rendu début 2023. Il a confirmé le jugement en première instance. Nous avons donc versé à Mme Mouazé la somme de xxxxxxxx CFP.

Le jugement concernant le détournement de fonds de Mme Valao (ancienne secrétaire de la ligue) a été rendu par le tribunal de Wallis en avril 2023. Il condamne Mme Valao à nous rembourser la somme détournée. Les premiers versements de Mme Valao ont eu lieu en juillet 2023.

VI. Les médailles fédérales

En concertation avec le comité directeur, 2 médailles fédérales 2023 seront remises à :

- Olivier SCHNEITER, président du TC Mont-Dore et membre actif du club depuis plus de 10 ans. Il a toujours été présent pour défendre les intérêts de son club et termine son mandat en transmettant à son successeur des terrains flambant neufs.
- Nathalie CHARDON, présidente du CPST depuis de nombreuses années. Avec son équipe, elle a contribué à la valorisation des clubs de la Province Sud, notamment pour la féminisation de la pratique. Elle a toujours été présente et respecté ses engagements pour permettre au CPST de subsister malgré le manque de relève à venir.

Nous tenons par ce geste à les remercier pour leur engagement, au service de leur club et du tennis calédonien.

VII. Les projets

- Fidéliser nos licenciés et en recruter de nouveaux notamment dans les catégories jeunes et chez les filles
- Poursuivre le développement des disciplines associées, initié l'an passé, comme le paratennis et le padel et le beach tennis.
- Renforcer les niveaux du CFE et du CTE
- Continuer d'étendre la coopération régionale à Tahiti et Wallis et Futuna, à travers un label « CFE francophone »
- Améliorer les indicateurs de la LCT en matière d'ADOC, matchs libres, fidélisation des jeunes et surtout le nombre de matchs joués chez les U12.
- Redynamiser le tennis féminin
- Mettre en place un DEJEPS localement

VIII. Remerciements

Gouvernement / DJS

Province Sud

Province Nord

Provinces des Iles

CTOS

Mairie de Nouméa

Les partenaires privés et mécènes pour l'ensemble des projets que nous menons.

Les salariés de la ligue.

Tous les membres du comité directeur de la ligue et les présidents de commission.